

# Enfin ! Raoult porte plainte pour diffamation contre Karine Lacombe !

écrit par Christine Tasin | 22 janvier 2021



On attendait ça avec délectation, et on s'impatientait ! Marre que des vendus à Big Pharma occupent impunément les plateaux pour servir la soupe à Macron et à Big Pharma, récompensés par la légion d'honneur pour avoir démolit Raoult et le seul traitement qui sauvait à l'époque, l'hydroxychloroquine. Depuis on en a d'autres, comme l'Ivermectine, mais ils ne sont toujours pas reconnus par notre sinistre de la santé, et je ne suis pas sûre que vous trouverez facilement des médecins pour vous la prescrire ! Pareil pour la vitamine D, conseillée depuis le début par l'académie de Médecine, par le professeur Joyeux, par Raoult également... et dont la Lacombe ne veut pas entendre parler. Régalez-vous avec la video en note qui rappelle les errances et le culot de la Lacombe, avec talent, juste avec les extraits de video où l'on entend Lacombe parler.

On peut supposer que Raoult a mis du temps à se décider, on avait le sentiment qu'il traitait par-dessous la jambe les attaques contre lui, persuadé que son CV, son excellence... et le bon sens le mettaient à l'abri. Les plaintes du Conseil

de l'ordre et de nombre de ses collègues ont dû le faire atterrir... Il contre-attaque. Bravo.

Une information judiciaire a été ouverte après [la plainte pour diffamation déposée fin 2020 par Didier Raoult à l'encontre du Pr Karine Lacombe](#), rapporte [20 Minutes](#). Citant la procureur de la République de Marseille, Dominique Laurens, nos confrères évoquent un « réquisitoire introductif » prononcé le 31 décembre dernier.

Cette plainte avait été déposée à la suite des propos de la cheffe du service des maladies infectieuses de l'hôpital Saint-Antoine à Paris qui avait déclaré sur France 2 que Didier Raoult donnait « *un faux espoir de guérison* ». Cette détractrice des protocoles de l'IHU Méditerranée avait ajouté : « *Ce qui se passe à Marseille est à mon avis absolument scandaleux (...) C'est en dehors de toute démarche éthique.* »

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6240892/une-information-judiciaire-ouverte-contre-karine-lacombe-apres-la-plainte-de-didier-raoult-pour-diffamati>

Certes, avec un Parquet aux ordres de Dupont-Moretti, il n'est pas certain que la plainte de Raoult aboutisse... Mais il faut essayer de faire condamner cette vendue et de lui rabattre son caquet.

**Note 1**